

- Vu la loi n°2000 -73 du 25 juillet 2000, relative à l'enseignement supérieur privé, l'ensemble des textes qui l'ont modifiée et notamment par la loi n°2008 -59 du 04 août 2008.
- Vu le décret n° 2000 -2124 du 25 septembre 2000, fixant les critères et procédures de la reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés par les établissements privés de l'enseignement supérieur.
- Vu le décret n° 2022 -631 du 14 juillet 2022, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formation, mentions, parcours et spécialité du système «LMD».
- Vu l'arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique en date du 08 Juin 2009, relatif à l'octroi de l'autorisation en vue de la création de l'Ecole Polytechnique Privée de Sousse.
- Vu les Procès-verbaux des délibérations du Jury d'examens de l'Année Universitaire et notamment le jury réuni en date du .

est décerné le:

# DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE

**Domaine:** Sciences Exactes et Technologies **Mention:** Science de l'Informatique **Parcours/Spécialité:** Génie Logiciel et Système d'Information

**avec la mention:**

à:

Mme/M:

Né(e) le : à

Titulaire CIN/ Passeport N° :

Cachet sec

Sousse, le

Le Directeur  
**Dr. Nadhem SAYARI**